

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1 : **Dénomination et adresse de la Société**

Hydro One Limited (« **Hydro One** »)
483 Bay Street, South Tower, 8th Floor
Toronto (Ontario) M5G 2P5

Rubrique 2 : **Date du changement important**

Le 11 juillet 2018

Rubrique 3 : **Communiqué**

Le 11 juillet 2018, un communiqué annonçant le changement important mentionné dans la présente déclaration a été publié par l'entremise de Cision Canada et déposé sur SEDAR sous le profil d'Hydro One à www.sedar.com. Un exemplaire du communiqué est joint à titre d'Annexe A.

Rubrique 4: **Sommaire du changement important**

Le 11 juillet 2018, Hydro One, en son nom et pour le compte de sa filiale en propriété exclusive, Hydro One Inc. (« HOI »), a annoncé que, après avoir fait des démarches auprès de la province de l'Ontario (la « Province »), elle a conclu une entente avec celle-ci prévoyant le remplacement de façon ordonnée du conseil d'administration d'Hydro One et de HOI et la retraite de Mayo Schmidt de son poste de chef de la direction, avec prise d'effet le 11 juillet 2018.

Les autres points importants de l'entente avec la Province comprennent les suivants :

- Puisque la Province a le droit, en principe, de destituer le conseil d'administration en entier aux termes de la convention de gouvernance datée du 5 novembre 2015 intervenue entre Hydro One et la Province (la « convention de gouvernance »), chacun des administrateurs actuels d'Hydro One démissionnera et sera remplacé par les candidats dont le nom est indiqué ci-après.
- Le nouveau conseil d'administration sera initialement composé de 10 membres. Conformément à la convention de gouvernance, la Province nommera quatre administrateurs remplaçants, et un comité des candidatures spécial, composé de représentants des plus grands actionnaires d'Hydro One, à l'exception de la Province, sélectionnera les six autres candidats.
- Le nouveau conseil d'administration sera responsable de la nomination d'un nouveau chef de la direction qui sera également nommé à titre de onzième administrateur remplaçant.
- Hydro One a accepté de consulter la Province à l'égard des questions futures en matière de rémunération de la haute direction.

- Les administrateurs remplaçants siégeront jusqu'à la prochaine assemblée annuelle d'Hydro One ou jusqu'à ce que leur mandat prenne par ailleurs fin.
- Paul Dobson, chef des finances d'Hydro One, a été nommé à titre de chef de la direction par intérim jusqu'à ce que le conseil d'administration remplaçant, une fois constitué, puisse nommer un nouveau chef de la direction.

Hydro One s'est engagée à mener à bien le processus de transition vers un nouveau conseil d'administration d'ici le 15 août 2018. En ce qui concerne la retraite de M. Schmidt, il recevra les sommes qui sont conformes aux politiques en matière de retraite d'Hydro One et à son contrat de travail, conformément à ce qui a été communiqué précédemment, et il n'aura droit à aucune indemnité de départ. M. Schmidt recevra un paiement forfaitaire de 400 000 \$ au lieu des avantages ou des indemnités postérieures au départ à la retraite.

Rubrique 5 : **Description circonstanciée du changement important**

Pour une description complète du changement important, veuillez vous reporter au communiqué joint à titre d'Annexe A des présentes, qui est intégré par renvoi aux présentes et en fait partie intégrante.

De plus, un exemplaire de l'entente conclue avec la Province sera déposé et pourra être consulté sur SEDAR sous le profil d'Hydro One à www.sedar.com. Pour une description complète des questions convenues avec la Province, veuillez vous reporter à l'entente.

Rubrique 6 : **Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102**

Sans objet

Rubrique 7 : **Information omise**

Sans objet

Rubrique 8 : **Membre de la haute direction**

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Jamie Scarlett
Vice-président directeur et chef des affaires juridiques
Tél. : 416 345-1366

Rubrique 9 : **Date de la déclaration**

Le 11 juillet 2018

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présente déclaration de changement important comprend des « énoncés prospectifs » au sens des lois en valeurs mobilières applicables, dont les attentes concernant la démission des administrateurs actuels et la sélection d'administrateurs remplaçants et la sélection et la nomination d'un nouveau chef de la direction.

Il y a lieu de préciser que les énoncés prospectifs sont, par leur nature, assujettis à des changements et à des incertitudes, et que les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats et les événements réels diffèrent considérablement de ceux dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés, ou pourraient faire changer nos objectifs, nos stratégies et nos intentions actuels, et bon nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ainsi que de nos attentes et de nos connaissances actuelles. Ces énoncés ne constituent pas une garantie d'un rendement ou de mesures à venir et comportent des hypothèses, des risques et des incertitudes qui sont difficiles à prévoir. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux qui sont formulés, de façon expresse ou implicite, ou qui sont projetés dans ces énoncés prospectifs. Certains des facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats formulés, de façon expresse ou implicite, ou qui sont projetés dans ces énoncés prospectifs, comprennent les hypothèses utilisées pour formuler les énoncés, portent sur la sélection d'administrateurs remplaçants compétents dans les délais prévus et sur la sélection et la nomination d'un nouveau chef de la direction à la satisfaction des administrateurs remplaçants, et certains autres facteurs qui sont décrits en détail dans les documents qu'Hydro One a déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, qui sont disponibles sur SEDAR à www.sedar.com. Hydro One n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs, et nie avoir l'obligation de faire pareille mise à jour, sauf si la loi le requiert.

ANNEXE A

Voir ci-joint.

Hydro One Limited annonce le processus de renouvellement de son conseil et la retraite du chef de la direction

TORONTO, le 11 juillet 2018 - Hydro One Limited (« **Hydro One** »), la plus grande société de transport et de distribution d'électricité de l'Ontario, ainsi que sa filiale en propriété exclusive, Hydro One Inc., a annoncé aujourd'hui que, après avoir fait des démarches auprès de la province de l'Ontario (la « **Province** »), elle a conclu une entente avec celle-ci prévoyant le remplacement de façon ordonnée du conseil d'administration d'Hydro One et d'Hydro One Inc. et la retraite de Mayo Schmidt de son poste de chef de la direction, avec prise d'effet aujourd'hui.

Les autres points importants de l'entente avec la Province comprennent les suivants :

- Puisque la Province a le droit, en principe, de destituer le conseil d'administration en entier aux termes de la convention de gouvernance datée du 5 novembre 2015, chacun des administrateurs actuels d'Hydro One démissionnera et sera remplacé par les candidats dont le nom est indiqué ci-après.
- Le nouveau conseil d'administration sera initialement composé de 10 membres. Conformément à la convention de gouvernance, la Province nommera quatre administrateurs remplaçants, et un comité des candidatures spécial, composé de représentants des plus grands actionnaires d'Hydro One, à l'exception de la Province, sélectionnera les six autres candidats.
- Le nouveau conseil d'administration sera responsable de la nomination d'un nouveau chef de la direction qui sera également nommé à titre de onzième administrateur remplaçant.
- Hydro One a accepté de consulter la Province à l'égard des questions futures en matière de rémunération de la haute direction.
- Les administrateurs remplaçants siégeront jusqu'à la prochaine assemblée annuelle d'Hydro One ou jusqu'à ce que leur mandat prenne par ailleurs fin.
- Paul Dobson, chef des finances d'Hydro One, a été nommé à titre de chef de la direction par intérim jusqu'à ce que le conseil d'administration remplaçant, une fois constitué, puisse nommer un nouveau chef de la direction.

« Au nom du conseil d'administration tout entier et des employés d'Hydro One, j'aimerais remercier Mayo Schmidt pour son apport important à la Société. Il a fait preuve d'un leadership solide et efficace pendant toute la durée de son mandat à titre de chef de la direction et a su diriger la conversion d'Hydro One en une société ouverte.

Nous sommes d'avis que la convention que nous avons conclue avec la province d'Ontario, qui prévoit la transition ordonnée du conseil d'administration et le remplacement du chef de la direction, s'avère dans l'intérêt fondamental d'Hydro One et de ses diverses parties prenantes, et qu'elle assure la stabilité et apporte une clarté à la structure de gouvernance et de direction d'Hydro One pour l'avenir », a indiqué David Denison, président du conseil d'Hydro One.

Hydro One s'est engagée à mener à bien le processus de transition vers un nouveau conseil d'administration d'ici le 15 août 2018. En ce qui concerne la retraite de M. Schmidt, il recevra les sommes qui sont conformes aux politiques en matière de retraite d'Hydro One et à son contrat de travail, conformément à ce qui a été communiqué précédemment, et il n'aura droit à aucune indemnité de départ. M. Schmidt recevra un paiement forfaitaire de 400 000 \$ au lieu des avantages ou des indemnités postérieures au départ à la retraite.

Un exemplaire de l'entente avec la Province sera déposé et pourra être consulté sur SEDAR à www.sedar.com.

À propos d'Hydro One :

Nous sommes le plus important fournisseur de services de transport et de distribution d'électricité de l'Ontario, comptant plus de 1,3 million de précieux abonnés et un actif dépassant 25 milliards de dollars canadiens. Nous avons enregistré des produits annuels de l'ordre de 6 milliards de dollars en 2017. Notre équipe, composée de plus de 7 400 employés réguliers et non réguliers, qualifiés et dévoués, dessert avec fierté et en toute sécurité les collectivités ontariennes situées dans les villes, en milieu rural et dans les régions éloignées, par l'entremise de notre réseau de transport formé de lignes à haute tension de 30 000 kilomètres et de nos réseaux de distribution principaux de 123 000 kilomètres. Hydro One est soucieuse des collectivités qu'elle dessert, et a été nommée meilleur service public au Canada pour sa conscience sociale et ses mesures en matière de développement durable et de diversité. Nous sommes l'un des cinq services publics au Canada à avoir été désigné « entreprise Électricité durable » par l'Association canadienne de l'électricité. Nous fournissons également des services de télécommunications à large bande perfectionnés en gros à l'aide de notre vaste réseau de fibres optiques par l'intermédiaire d'Hydro One Télécom Inc. Les actions ordinaires d'Hydro One Limited sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : H). Pour de plus amples renseignements sur Hydro One, rendez-vous sur le site www.HydroOne.com.

Mise en garde concernant les risques, les hypothèses et les énoncés prospectifs :

Le présent communiqué comprend des « énoncés prospectifs » au sens des lois en valeurs mobilières applicables, dont les attentes concernant la démission des administrateurs actuels et la sélection d'administrateurs remplaçants et la sélection et la nomination d'un nouveau chef de la direction. Il y a lieu de préciser que les énoncés prospectifs sont, par leur nature, assujettis à des changements et à des incertitudes, et que les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats et les événements réels diffèrent considérablement de ceux dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés, ou pourraient faire changer nos objectifs, nos stratégies et nos intentions actuels, et bon nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ainsi que de nos attentes et de nos connaissances actuelles. Ces énoncés ne constituent pas une garantie d'un rendement ou de mesures à venir et comportent des hypothèses, des risques et des incertitudes qui sont difficiles à prévoir. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux qui sont formulés, de façon expresse ou implicite, ou qui sont projetés dans ces énoncés prospectifs. Certains des facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats formulés, de façon expresse ou implicite, ou qui sont projetés dans ces énoncés prospectifs, comprennent les hypothèses utilisées pour formuler les énoncés, portent sur la sélection d'administrateurs remplaçants compétents dans les délais prévus et sur la sélection et la nomination d'un nouveau chef de la direction à la satisfaction des administrateurs remplaçants, et certains autres facteurs qui sont décrits en détail dans les documents qu'Hydro One Limited et Hydro One Inc. ont déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, qui sont disponibles sur SEDAR à www.sedar.com. Hydro One Limited et Hydro One Inc. n'ont pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs, et nient avoir l'obligation de faire pareille mise à jour, sauf si la loi le requiert.

Information :

Investisseurs :

Omar Javed, Vice-président, Relations avec les investisseurs
investor.relations@hydroone.com, 416 345-5943

Média :

Jay Armitage, Directeur, Communications media.relations@hydroone.com,
416 345-6868